

RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01750  
Numéro SIREN : 491 023 073  
Nom ou dénomination : AGORASTORE

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2020 sous le numéro de dépôt 15041

## Greffe du tribunal de commerce de Bobigny



### Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/15041

Déposant :

Nom/dénomination : AGORASTORE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique

N° SIREN : 491 023 073

N° gestion : 2014 B 01750



# AGORASTORE

Société par actions simplifiée

20, rue Voltaire

93100 Montreuil

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



*Handwritten signature in blue ink.*

## AGORASTORE

Société par actions simplifiée

20, rue Voltaire

93100 Montreuil

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

A l'associé unique de la société AGORASTORE

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGORASTORE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 18 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles  
572 028 041 RCS Nanterre  
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 18 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si

ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Géraldine SEGOND

**AGORASTORE**

**20 RUE VOLTAIRE**

**93100 MONTREUIL**

**SIRET: 49102307300027**

**APE: 6612Z**

**Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019**

**DOCUMENTS ANNUELS**



*Handwritten signature in blue ink*

## BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement	2 142 090	1 551 520	590 569	493 026
Concessions, brevets et droits similaires	56 182	26 924	29 257	19 038
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	77 775	23 097	54 678	3 469
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques, mat. outillage industriel	57 371	6 995	50 375	9 863
Autres immobilisations corporelles	135 357	61 117	74 240	33 432
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 472		28 472	29 472
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>2 497 248</b>	<b>1 669 656</b>	<b>827 592</b>	<b>588 303</b>

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	1 600		1 600	
Clients et comptes rattachés	966 141	86 827	879 313	1 145 258
Autres créances	1 130 946		1 130 946	1 108 877
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)				
Disponibilités	6 317 042		6 317 042	4 019 320
Charges constatées d'avance	5 335		5 335	3 993
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>8 421 066</b>	<b>86 827</b>	<b>8 334 238</b>	<b>6 277 449</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

<b>Total de l'actif</b>	<b>10 918 315</b>	<b>1 756 483</b>	<b>9 161 831</b>	<b>6 865 753</b>
-------------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

Droit au bail		Immo. à - un an	28 472	Part à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

## BILAN PASSIF

		31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé)	57 470	57 470	57 470
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...		862 848	862 848
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		5 747	5 747
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)			
Report à nouveau		- 352 478	- 467 732
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>546 326</b>	<b>115 254</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 119 913</b>	<b>573 587</b>

Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>Total des autres fonds propres</b>			

Provisions pour risques			
Provisions pour charges		25 116	18 501
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>		<b>25 116</b>	<b>18 501</b>

Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		991 668	1 223 173
Emprunts et dettes financières divers		10 669	10 774
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 301 424	4 280 503
Dettes fiscales et sociales		623 909	375 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		89 128	383 257
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>		<b>8 016 800</b>	<b>6 273 664</b>

Ecart de conversion passif			
----------------------------	--	--	--

<b>Total du passif</b>		<b>9 161 831</b>	<b>6 865 753</b>
------------------------	--	------------------	------------------

Ecart de réévaluation incorporé au capital			
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)			
écart de réévaluation libre			
réserve de réévaluation (1976)			
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		7 333 662	5 307 627
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP		49 846	24 214

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2019			31/12/2018
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	9 745 194	5 052 332	14 797 527	13 126 629
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 086 229	110 879	4 197 108	2 822 618
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>13 831 424</b>	<b>5 163 211</b>	<b>18 994 636</b>	<b>15 949 247</b>

Production stockée				
Production immobilisée			321 116	274 834
Subventions d'exploitation				1 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			73 226	4 465
Autres produits			3 084	20 106
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>19 392 063</b>	<b>16 249 652</b>

Achats de marchandises (y compris droits de douane)			14 260 056	12 644 878
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)				26 299
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 547 233	1 272 241
Impôts, taxes et versements assimilés			65 235	55 630
Salaires et traitements			1 843 505	1 331 413
Charges sociales			743 461	549 577
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements			281 995	217 662
Dotations aux provisions				
Sur actif circulant : Dotations aux provisions			86 827	
Pour risques et charges : Dotations aux provisions				
Autres charges			61 489	21 213
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>18 889 805</b>	<b>16 118 916</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>502 258</b>	<b>130 735</b>

Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers</b>				

Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			32 445	37 780
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>			<b>32 445</b>	<b>37 780</b>

<b>Résultat financier</b>			<b>- 32 445</b>	<b>- 37 780</b>
---------------------------	--	--	-----------------	-----------------

<b>Résultat courant avant impôts</b>			<b>469 812</b>	<b>92 955</b>
--------------------------------------	--	--	----------------	---------------

## COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 697
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>14 697</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 156	31 972
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 156</b>	<b>31 972</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 1 156</b>	<b>- 17 274</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les sociétés	- 77 670	- 39 574
<b>Total des produits</b>	<b>19 392 063</b>	<b>16 264 350</b>
<b>Total des charges</b>	<b>18 845 737</b>	<b>16 149 095</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>546 326</b>	<b>115 254</b>
Dont: - produits nets partiels sur opérations à long terme - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs - crédit-bail mobilier - crédit-bail immobilier - charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs - produits concernant les entreprises liées - intérêts concernant les entreprises liées - dons faits aux organismes d'intérêt général - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) - transferts de charges - cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <input type="text"/> - produits redevances concessions brevets et licences - charges redevances pour concessions de brevets et licences - primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives <input type="text"/> obligatoires <input type="text"/> dont cotisations facultatives Madelin <input type="text"/> dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <input type="text"/>	7 514	3 755
Détail des produits et charges exceptionnels	Charges except.	Produits except.
PENALITES ET AMENDES	450	
AUTRES PERTES EXCEPTIONNELLES	706	
Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

SAS AGORASTORE  
20, Rue Voltaire  
93100 - MONTREUIL

**ANNEXE AU BILAN**  
**ET AU**  
**COMPTE DE RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



*Handwritten signature in blue ink.*

1 – MODES ET METHODES D'EVALUATION

**1.1 - Hypothèse de base**

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice présenté clos au 31 décembre 2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice clos au 31 décembre 2018 avait une durée de 12 mois.

**1.2 - Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels sont établis suivant les principes et normes et méthodes comptables découlant du PCG 2014 conformément au règlement ANC 2007-07, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du conseil national de la comptabilité et du comité de la réglementation comptable.

**1.3 - Méthode des coûts historiques**

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

En ce qui concerne la valorisation des stocks finaux, elle a été effectuée suivant la méthode du prix de revient toutes taxes.

**1.4 – Règles comptables relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Frais de recherche et de développement	3 ans
Brevets, Licences, Marques	3 ans
Site Web	3 ans
Installations Techniques	8 ans
Travaux Aménagements	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 ans

### 1.5 – Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### 1.6 – Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant.

## 3 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### COVID-19

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis le 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 (fermeture des lieux de rassemblement, mesures de confinement...) auront un impact significatif sur l'activité 2020.

Dans un contexte évolutif de crise sanitaire exceptionnelle, nous ne sommes pas en mesure, à date, de chiffrer ces impacts sur l'activité et les incidences financières. La Gouvernance de la société

suit l'évolution de la situation et reste attentive pour prendre toutes les mesures adéquates afin de limiter les impacts.

A la date d'arrêté des comptes, la gouvernance n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

## NOTES SUR LE BILAN

### 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	31/12/2018	Augmentations		Diminutions		31/12/2019	réévaluation
	Immo. au début de l'exercice	Réévaluation pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, créations virements de poste à poste	par virements de poste à poste	par cessions à des tiers	Valeur brute immo. à fin exercice	Réévaluation légale
<b>Frais d'établiss. développement</b>	1 812 474		329 616			2 142 090	
<b>Autres postes</b>	50 770		83 187			133 957	

Les frais de recherche et développement correspondent principalement aux frais de personnel engagés dans le cadre de projets développés en interne par la société. Ils sont amortis sur une durée de trois ans.

### 5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles	31/12/2018	Augmentation		Diminution		31/12/2019
	Solde début d'exercice	Réévaluation pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, Créations, virements poste à poste	Par virement poste à poste	Par cessions à des tiers	Solde brute fin d'exercice
Terrains						
Constructions						
Installations générales, agencements et aménagements						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	12 583		44 788			57 371
Autres immobilisations corporelles :						
- Installations générales, agencements, aménagements divers						
- Matériel de Transport						
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	70 663		64 693			135 357
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>Total Immobilisations Corporelles</b>	<b>83 246</b>		<b>109 481</b>			<b>192 728</b>

## 6- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Immobilisations Financières	31/12/2018	Augmentation			Diminution		31/12/2019
	Solde début d'exercice	Réévaluation pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, Créations, virements poste à poste	Apport par Fusion	Par virement poste à poste	Par cessions à des tiers	Solde brute fin d'exercice
Prêts et autres immobilisations financières	29 472					1 000	28 472

## 7- AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amortissements début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
<b>Frais d'établissement et de développement</b>	<b>1 319 447</b>	<b>232 073</b>		<b>1 551 520</b>
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>28 262</b>	<b>21 760</b>		<b>50 022</b>
Terrains				
Constructions :				
- sur sol propre				
- sur sol d'autrui				
inst. gales, agencts aménagts des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 719	4 276		6 995
Autres immobilisations corporelles :				
- inst. gales, agencements, aménagts divers				
- matériel de transport				
- matériel de bureau et informatique, mobilier	37 231	23 885		61 117
- emballages récupérables et divers				
<b>Total</b>	<b>39 950</b>	<b>28 162</b>		<b>68 112</b>
<b>Total général</b>	<b>1 387 660</b>	<b>281 995</b>		<b>1 669 656</b>

## 8- PROVISIONS

Nature des provisions	Montant début d'exercice	Augmentations: dotations exercices	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires - dont majoration exceptionnelle de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>Total provisions réglementées</b>				

Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	18 501	25 116	18 501	25 116
<b>Total provisions risques et charges</b>	<b>18 501</b>	<b>25 116</b>	<b>18 501</b>	<b>25 116</b>

Provisions pour dépréciation: - sur immobilisations incorporelles - sur immobilisations corporelles - sur immo. des titres mis en équivalence - sur immo. des titres de participation - sur autres immobilisations financières - sur stocks et en cours - sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation		86 827		86 827
<b>Total provisions pour dépréciation</b>		<b>86 827</b>		<b>86 827</b>

<b>Total général</b>	<b>18 501</b>	<b>111 944</b>	<b>18 501</b>	<b>111 944</b>
----------------------	---------------	----------------	---------------	----------------

## 9 – ETATS ES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	28 472	28 472	
Clients douteux ou litigieux	104 193	104 193	
Autres créances clients	861 948	861 948	
Créance représentative de titres prêtés			
- provision pour dépréciation ant. constituée			
Personnel et comptes rattachés	3 731	3 731	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	618	618	
Etat et autres collectivités publ.	115 343	115 343	
- Impôts sur les bénéfices	831 801	831 801	
- TVA			
- Autres impôts, taxes vers. assimilés			
- Divers			
Groupes et associés	121 189	121 189	
Débiteurs divers (dont créances relatives opérations pension de titres)	20 593	20 593	
Charges constatées d'avance	5 335	5 335	
<b>Total général</b>	<b>2 093 225</b>	<b>2 093 225</b>	
Montant des - prêts accordés en cours d'exercice			
- remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes	49 846	49 846		
- à 1 an max. à l'origine				
auprès ébts crédit	941 822	258 684	683 138	
- à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	10 669	10 669		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 301 424	6 301 424		
Personnel et comptes rattachés	287 782	287 782		
Sécurité sociale et organismes sociaux	223 594	223 594		
Etat et autres collectivités publiques	84 628	84 628		
- Impôts sur les bénéfices				
- TVA				
- Obligations cautionnées	27 903	27 903		
- Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	89 128	89 128		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>Total général</b>	<b>8 016 800</b>	<b>7 333 662</b>	<b>683 138</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	257 136			
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés pers. physiques				

## 10- CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Deductibles	Non déductibles
<b>Dettes financières</b>		
- Intérêts courus non échus		
Fournisseurs		
- Factures non parvenues	3 853 271	
Personnel		
- Congés à payer	283 675	
- Autres charges à payer		
- Participation		
<b>Organismes sociaux</b>		
- Charges sur congés à payer	90 503	
- Autres charges à payer	12 046	
Etat	491	
Associés		
<b>Autres dettes</b>		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder		
- Charges à payer diverses		
<b>Trésorerie</b>		
- Intérêts courus à payer		
- Intérêts courus sur concours bancaires		

## 11- PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
- Intérêts courus	
<b>Clients</b>	
- Factures à établir	
<b>Autres créances</b>	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir	
- Personnel	
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Autres produits à recevoir	
<b>Trésorerie</b>	
- Intérêts courus à recevoir	

## 12- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant
Charges d'exploitation	5 335
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>5 335</b>

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 13- CHIFFRES D'AFFAIRES

Répartition par marché géographique	Montant
France	13 831 424
C.E.E.	5 136 890
Etranger	26 321
<b>Total</b>	<b>18 994 635</b>

### 14- RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2019
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion :	
Pénalités et Amendes	450
Autres Pertes exceptionnelles	706
<b>Total Résultat Exceptionnel</b>	<b>-1 156</b>

## INFORMATIONS DIVERSES

### 15 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

### 16- REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela reviendrait à donner une information sur les rémunérations individuelles.

### 17- AVANCES ET CREDITS ALLOUES AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

### 18 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

### 19- INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée
SAS AS GROUP	Management Fees	440 000
<b>TOTAL</b>		<b>440 000</b>

### 20- EFFECTIF MOYEN

Composition	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	31	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>32</b>	

## 21- HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 8.000€HT.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "A. et".

**AGORASTORE**  
Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Au capital de 57.470 €  
Siège social : 20, rue Voltaire, 93100 Montreuil  
RCS BOBIGNY 491 023 073

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**DU 30 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt et le 30 juillet à 10 heures,

L'associée unique de la société AGORASTORE (ci-après la « **Société** »), la société AS GROUP, société par actions simplifiée au capital de 9.084.010 €, immatriculée sous le numéro d'identification unique 827 521 097 au RCS de Bobigny, dont le siège social est 20, rue Voltaire - 93100 Montreuil, représentée par Monsieur David RIAHI en qualité de Président a décidé de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat,
- Examen des conventions de l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Monsieur RIAHI, en sa qualité de Président de la société AS GROUP (ci-après le « **Président** »), dresse le présent procès-verbal.

Le commissaire aux comptes, la société Deloitte, dûment convoqué ne participe pas à la séance et est excusée.

### **PREMIÈRE DÉCISION**

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion établi relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, arrêtés le 18 juin 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 546.326 €.

### **DEUXIÈME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 546.326 € de la manière suivante :

- La somme de 546.326 € au poste « report à nouveau », lequel sera ainsi porté de - 352.478 € à 193.848 €.

1 *DR*



*DR et*

L'associé unique précise qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

### TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique fait mention de la convention réglementée suivante : la Société a réglé à la société AS GROUP des prestations de *managements fees* à hauteur de 440.000 € au 31 décembre 2019.

### QUATRIÈME DÉCISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique.



**La société AS GROUP**  
représentée par M. David RIAHI

**RAPPORT DE GESTION**  
**APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, le Directeur général de la société AGORASTORE (ci-après dénommée la "Société"), la société ASPOND représentée par Monsieur Olivier DE LA CHAISE, a établi le présent rapport pour rendre compte de l'activité de la Société et des résultats de sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et décide de l'approbation des comptes annuels dudit exercice.

Les comptes présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à la disposition de la société AS GROUP dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et statutaires.

**I. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE SOCIAL ÉCOULÉ**

**I.1 Résultat de cette activité**

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 18.994.636 € et est en progression de 19,09 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation de 3.045.389 € s'explique notamment par l'augmentation de la vente de services sur les clients existants, la progression de l'activité immobilière de la société ainsi que la progression du modèle de vente aux enchères publiques.

Toutefois, la Société a fait face à de nombreuses charges d'exploitation à hauteur de 18.889.805 €.

Malgré cela, le résultat d'exploitation de l'exercice est de 502.258 € contre 130.735 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est une perte de (32.445) € contre (37.780) € pour l'exercice précédent.

La société présente un résultat exceptionnel négatif de 1.156 € contre une perte de 17.274 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net comptable de l'exercice est un bénéfice de 546.326 € contre un bénéfice de 115.254 € l'année passée.

**I.2 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées**

La société AGORASTORE a progressé sur l'exercice 2019 par :

- La mise en place croissante du modèle de vente aux enchères publique auprès de nos clients
- L'expansion auprès de nouvelles entités publiques et privées

*J*

- Le développement de l'activité de courtage immobilier.

L'ensemble de ces mesures ont permis à AGORASTORE de générer une forte activité sur l'exercice 2019 et de dégager un bénéfice significatif.

### I.3 Activité en matière de recherche et de développement

Les frais de développement des logiciels AGORASTORE correspondant aux phases de conception, réalisation, recette, cadrage et management sont enregistrés en immobilisation incorporelles. Les frais inscrits en immobilisation incorporelles à la fin de l'exercice se sont élevés à 2.142.090 € contre 1.812.474 € l'année précédente.

### I.4 Événements importants survenus postérieurement à la date de clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2019, l'activité de la société AGORASTORE a été ralentie par la crise sanitaire du Covid-19 qui a frappé fortement la France.

### I.5 Évolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

L'objectif pour l'année 2020 est de maintenir l'activité malgré la crise sanitaire qui a touché la France et les pays européens.

## II. PRÉSENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

### II.1 Comptes de l'exercice

Les chiffres arrêtés au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 d'une durée de 12 mois, sont les suivants (en euros) :

	31/12/2019	31/12/2018
Le chiffre d'affaires s'élève à :	18.994.636 €	15.949.247 €
Le résultat de l'exercice social est de :	546.326 €	115.254 €
Le total des produits d'exploitation s'élève à :	19.392.063 €	16.249.652 €
Le total des charges d'exploitation s'élève à :	18.889.805 €	16.118.916 €
D'où un résultat d'exploitation de :	502.258 €	130.735 €
Le total des produits financiers s'élève à :	-	-
Le total des charges financières s'élève à :	32.445 €	37.780 €
D'où un résultat financier de :	(32.445) €	(37.780) €
Le résultat courant avant impôts est de :	469.812 €	92.955 €
Le total des produits	-	14.697 €

2

exceptionnels s'élève à :		
Le total des charges exceptionnelles s'élève à :	1.156 €	31.972 €
D'où un résultat exceptionnel de :	(1.156) €	(17.274) €

## II.2 Affectation du résultat

Le Président propose d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 546.326 € de la manière suivante :

- La somme de 546.326 € au poste « report à nouveau », lequel sera ainsi porté de -352.478 € à 193.848 €.

Le Président rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

## II.3 Dépenses non déductibles fiscalement

La Société a engagé des dépenses exclues des charges déductibles pour l'établissement des impôts visée à l'article 39.4 du Code général des impôts à hauteur 9.347 euros, répartis comme suit :

- 7.241 euros au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles ;
- 1.656 euros au titre de la taxe sur les véhicules de sociétés ;
- 450 euros au titre de divers amendes et pénalités.

Le résultat fiscal de la Société pour l'exercice clos est de 478.003 euros.

## II.4 Dividendes distribuables au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est ici précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

## III. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le capital de la société s'élevait à 57.470 € et était composé de 5.747 actions d'une valeur de 10 € unitaire, détenu dans son intégralité par la société AS GROUP.

A ce jour, le capital de la société est inchangé.

## IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS

### IV.1 Prise de contrôle directe ou indirecte en France

La société ne s'est assurée le contrôle d'aucune société en France au cours de l'exercice 2019.

### IV.2 Prise de participation en France

La société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation significative dans des sociétés ayant leur siège à l'étranger.

### IV.3 Filiales et sociétés contrôlées en France et à l'étranger

D.

La société, au cours de l'exercice écoulé, n'a contrôlé aucune société ni en France ni à l'étranger.

#### V. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'associé unique mentionne les conventions suivantes passées au 31 décembre 2019 par la Société avec la société AS GROUP pour des prestations de *managements fees* à hauteur de 440.000 €.

#### VI. DÉLAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, le Président présente au terme de l'Annexe 1 les délais de paiement portant sur les dettes fournisseurs existant au 31 décembre 2019.

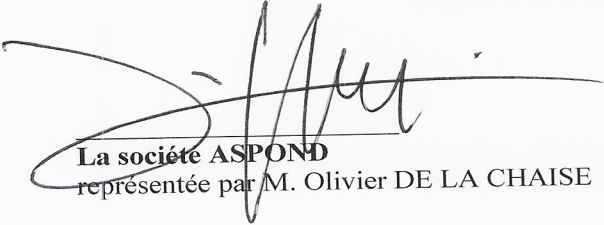
#### VII. MANDAT ET CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes titulaire de la Société est la société Deloitte, société par actions simplifiée, au capital de 23.428.650 euros, immatriculée au RCS de Nanterre, sous le numéro 434 209 797 et dont le siège social est 6, place de la pyramide Puteaux (92800), représentée par Monsieur Sami RAHAL, en qualité de Président.

Le Président a pris connaissance des rapports du Commissaire aux comptes titulaire dans lesquels il communique les observations qu'il a faites à l'occasion de l'accomplissement de sa mission de contrôle des comptes.

\*\*\*

En conclusion, la société AS GROUP va se prononcer sur l'affectation du résultat qui a été proposée, le bilan, le compte de résultat et les comptes tels qu'ils ont été présentés.

  
La société ASPOND  
représentée par M. Olivier DE LA CHAISE

**Annexe 1 : Tableau des délais de paiement fournisseurs**

Balance Fournisseurs:

	De 1 à 30 jours avant échéance	De 31 à 60 jours avant échéance	De 61 à 90 jours avant échéance	Au-delà de 91 jours avant échéance	Echues	Non Echues	Total
<b>Dette fournisseurs et comptes rattachés</b>	-1.339.405,58	-117 294,30	-195 443,67	-796 009,19	-2 448 152,74	-3 853 271,59	-6 301 424,33
Collectif fournisseurs	-1 339 405,58	-117 294,30	-195 443,67	-796 009,19	-2 448 152,74		-2 448 152,74
Effets à payer fournisseurs							0,00
Factures non parvenues fournisseurs						-3 853 271,59	-3 853 271,59

Balance Clients :

	De 1 à 30 jours avant échéance	De 31 à 60 jours avant échéance	De 61 à 90 jours avant échéance	Au-delà de 91 jours avant échéance	Echues	Non Echues	Total
Collectif Client	165 116,85	-22 962,80	124 407,82	179 148,18	445 710,05	416 239,62	861 949,67
Facture à établir					0,00	0,00	0,00

*Ji*



*At et*



# AGORASTORE

Société par actions simplifiée

20, rue Voltaire

93100 Montreuil

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



*Handwritten signature in blue ink.*

## AGORASTORE

Société par actions simplifiée

20, rue Voltaire

93100 Montreuil

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

A l'associé unique de la société AGORASTORE

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGORASTORE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 18 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles  
572 028 041 RCS Nanterre  
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

3 | AGORASTORE | Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2019

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 18 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si

ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Géraldine SEGOND

**AGORASTORE**

**20 RUE VOLTAIRE**

**93100 MONTREUIL**

**SIRET: 49102307300027**

**APE: 6612Z**

**Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019**

**DOCUMENTS ANNUELS**



*Handwritten signature*

## BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement	2 142 090	1 551 520	590 569	493 026
Concessions, brevets et droits similaires	56 182	26 924	29 257	19 038
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	77 775	23 097	54 678	3 469
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques, mat. outillage industriel	57 371	6 995	50 375	9 863
Autres immobilisations corporelles	135 357	61 117	74 240	33 432
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 472		28 472	29 472
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>2 497 248</b>	<b>1 669 656</b>	<b>827 592</b>	<b>588 303</b>

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	1 600		1 600	
Clients et comptes rattachés	966 141	86 827	879 313	1 145 258
Autres créances	1 130 946		1 130 946	1 108 877
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)				
Disponibilités	6 317 042		6 317 042	4 019 320
Charges constatées d'avance	5 335		5 335	3 993
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>8 421 066</b>	<b>86 827</b>	<b>8 334 238</b>	<b>6 277 449</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

<b>Total de l'actif</b>	<b>10 918 315</b>	<b>1 756 483</b>	<b>9 161 831</b>	<b>6 865 753</b>
-------------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

Droit au bail		Immo. à - un an	28 472	Part à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

## BILAN PASSIF

		31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé)	57 470	57 470	57 470
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...		862 848	862 848
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		5 747	5 747
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)			
Report à nouveau		- 352 478	- 467 732
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>546 326</b>	<b>115 254</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 119 913</b>	<b>573 587</b>

Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>Total des autres fonds propres</b>			

Provisions pour risques			
Provisions pour charges		25 116	18 501
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>		<b>25 116</b>	<b>18 501</b>

Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		991 668	1 223 173
Emprunts et dettes financières divers		10 669	10 774
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 301 424	4 280 503
Dettes fiscales et sociales		623 909	375 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		89 128	383 257
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>		<b>8 016 800</b>	<b>6 273 664</b>

Ecart de conversion passif			
----------------------------	--	--	--

<b>Total du passif</b>		<b>9 161 831</b>	<b>6 865 753</b>
------------------------	--	------------------	------------------

Ecart de réévaluation incorporé au capital			
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)			
écart de réévaluation libre			
réserve de réévaluation (1976)			
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		7 333 662	5 307 627
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP		49 846	24 214

## COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2019			31/12/2018
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	9 745 194	5 052 332	14 797 527	13 126 629
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 086 229	110 879	4 197 108	2 822 618
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>13 831 424</b>	<b>5 163 211</b>	<b>18 994 636</b>	<b>15 949 247</b>

Production stockée				
Production immobilisée			321 116	274 834
Subventions d'exploitation				1 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			73 226	4 465
Autres produits			3 084	20 106
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>19 392 063</b>	<b>16 249 652</b>

Achats de marchandises (y compris droits de douane)			14 260 056	12 644 878
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)				26 299
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 547 233	1 272 241
Impôts, taxes et versements assimilés			65 235	55 630
Salaires et traitements			1 843 505	1 331 413
Charges sociales			743 461	549 577
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements			281 995	217 662
Dotations aux provisions				
Sur actif circulant : Dotations aux provisions			86 827	
Pour risques et charges : Dotations aux provisions				
Autres charges			61 489	21 213
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>18 889 805</b>	<b>16 118 916</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>502 258</b>	<b>130 735</b>

Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers</b>				

Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			32 445	37 780
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>			<b>32 445</b>	<b>37 780</b>

<b>Résultat financier</b>			<b>- 32 445</b>	<b>- 37 780</b>
---------------------------	--	--	-----------------	-----------------

<b>Résultat courant avant impôts</b>			<b>469 812</b>	<b>92 955</b>
--------------------------------------	--	--	----------------	---------------

## COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 697
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>14 697</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 156	31 972
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 156</b>	<b>31 972</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 1 156</b>	<b>- 17 274</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les sociétés	- 77 670	- 39 574
<b>Total des produits</b>	<b>19 392 063</b>	<b>16 264 350</b>
<b>Total des charges</b>	<b>18 845 737</b>	<b>16 149 095</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>546 326</b>	<b>115 254</b>
Dont: - produits nets partiels sur opérations à long terme - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs - crédit-bail mobilier - crédit-bail immobilier - charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs - produits concernant les entreprises liées - intérêts concernant les entreprises liées - dons faits aux organismes d'intérêt général - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) - transferts de charges - cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <input type="text"/> - produits redevances concessions brevets et licences - charges redevances pour concessions de brevets et licences - primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives <input type="text"/> obligatoires <input type="text"/> dont cotisations facultatives Madelin <input type="text"/> dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <input type="text"/>	7 514	3 755
Détail des produits et charges exceptionnels	Charges except.	Produits except.
PENALITES ET AMENDES	450	
AUTRES PERTES EXCEPTIONNELLES	706	
Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

SAS AGORASTORE  
20, Rue Voltaire  
93100 - MONTREUIL

**ANNEXE AU BILAN**  
**ET AU**  
**COMPTE DE RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



*Handwritten signature in blue ink*

1 – MODES ET METHODES D’EVALUATION

**1.1 - Hypothèse de base**

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice présenté clos au 31 décembre 2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice clos au 31 décembre 2018 avait une durée de 12 mois.

**1.2 - Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels sont établis suivant les principes et normes et méthodes comptables découlant du PCG 2014 conformément au règlement ANC 2007-07, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du conseil national de la comptabilité et du comité de la réglementation comptable.

**1.3 - Méthode des coûts historiques**

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

En ce qui concerne la valorisation des stocks finaux, elle a été effectuée suivant la méthode du prix de revient toutes taxes.

**1.4 – Règles comptables relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Frais de recherche et de développement	3 ans
Brevets, Licences, Marques	3 ans
Site Web	3 ans
Installations Techniques	8 ans
Travaux Aménagements	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 ans

### 1.5 – Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### 1.6 – Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant.

## 3 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### COVID-19

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis le 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 (fermeture des lieux de rassemblement, mesures de confinement...) auront un impact significatif sur l'activité 2020.

Dans un contexte évolutif de crise sanitaire exceptionnelle, nous ne sommes pas en mesure, à date, de chiffrer ces impacts sur l'activité et les incidences financières. La Gouvernance de la société

suit l'évolution de la situation et reste attentive pour prendre toutes les mesures adéquates afin de limiter les impacts.

A la date d'arrêté des comptes, la gouvernance n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

## NOTES SUR LE BILAN

### 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	31/12/2018	Augmentations		Diminutions		31/12/2019	réévaluation
	Immo. au début de l'exercice	Réévaluation. pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, créations viremts de poste à poste	par virements de poste à poste	par cessions à des tiers	Valeur brute immo. à fin exercice	Réévaluation légale
<b>Frais d'établiss. développement</b>	1 812 474		329 616			2 142 090	
<b>Autres postes</b>	50 770		83 187			133 957	

Les frais de recherche et développement correspondent principalement aux frais de personnel engagés dans le cadre de projets développés en interne par la société. Ils sont amortis sur une durée de trois ans.

### 5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles	31/12/2018	Augmentation		Diminution		31/12/2019
	Solde début d'exercice	Réévaluation pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, Créations, virements poste à poste	Par virement poste à poste	Par cessions à des tiers	Solde brute fin d'exercice
Terrains						
Constructions						
Installations générales, agencements et aménagements						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	12 583		44 788			57 371
Autres immobilisations corporelles :						
- Installations générales, agencements, aménagements divers						
- Matériel de Transport						
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	70 663		64 693			135 357
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>Total Immobilisations Corporelles</b>	<b>83 246</b>		<b>109 481</b>			<b>192 728</b>

## 6- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Immobilisations Financières	31/12/2018	Augmentation			Diminution		31/12/2019
	Solde début d'exercice	Réévaluation pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, Créations, virements poste à poste	Apport par Fusion	Par virement poste à poste	Par cessions à des tiers	Solde brute fin d'exercice
Prêts et autres immobilisations financières	29 472					1 000	28 472

## 7- AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amortissements début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
<b>Frais d'établissement et de développement</b>	<b>1 319 447</b>	<b>232 073</b>		<b>1 551 520</b>
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>28 262</b>	<b>21 760</b>		<b>50 022</b>
Terrains				
Constructions :				
- sur sol propre				
- sur sol d'autrui				
inst. gales, agencts aménagts des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 719	4 276		6 995
Autres immobilisations corporelles :				
- inst. gales, agencements, aménagts divers				
- matériel de transport				
- matériel de bureau et informatique, mobilier	37 231	23 885		61 117
- emballages récupérables et divers				
<b>Total</b>	<b>39 950</b>	<b>28 162</b>		<b>68 112</b>
<b>Total général</b>	<b>1 387 660</b>	<b>281 995</b>		<b>1 669 656</b>

## 8- PROVISIONS

Nature des provisions	Montant début d'exercice	Augmentations: dotations exercices	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires - dont majoration exceptionnelle de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>Total provisions réglementées</b>				

Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	18 501	25 116	18 501	25 116
<b>Total provisions risques et charges</b>	<b>18 501</b>	<b>25 116</b>	<b>18 501</b>	<b>25 116</b>

Provisions pour dépréciation: - sur immobilisations incorporelles - sur immobilisations corporelles - sur immo. des titres mis en équivalence - sur immo. des titres de participation - sur autres immobilisations financières - sur stocks et en cours - sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation		86 827		86 827
<b>Total provisions pour dépréciation</b>		<b>86 827</b>		<b>86 827</b>

<b>Total général</b>	<b>18 501</b>	<b>111 944</b>	<b>18 501</b>	<b>111 944</b>
----------------------	---------------	----------------	---------------	----------------

## 9 – ETATS ES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	28 472	28 472	
Clients douteux ou litigieux	104 193	104 193	
Autres créances clients	861 948	861 948	
Créance représentative de titres prêtés			
- provision pour dépréciation ant. constituée			
Personnel et comptes rattachés	3 731	3 731	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	618	618	
Etat et autres collectivités publ.	115 343	115 343	
- Impôts sur les bénéfices	831 801	831 801	
- TVA			
- Autres impôts, taxes vers. assimilés			
- Divers			
Groupes et associés	121 189	121 189	
Débiteurs divers (dont créances relatives opérations pension de titres)	20 593	20 593	
Charges constatées d'avance	5 335	5 335	
<b>Total général</b>	<b>2 093 225</b>	<b>2 093 225</b>	
Montant des - prêts accordés en cours d'exercice			
- remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes	49 846	49 846		
- à 1 an max. à l'origine				
auprès ébts crédit	941 822	258 684	683 138	
- à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	10 669	10 669		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 301 424	6 301 424		
Personnel et comptes rattachés	287 782	287 782		
Sécurité sociale et organismes sociaux	223 594	223 594		
Etat et autres collectivités publiques	84 628	84 628		
- Impôts sur les bénéfices				
- TVA				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts, taxes et assimilés	27 903	27 903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	89 128	89 128		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>Total général</b>	<b>8 016 800</b>	<b>7 333 662</b>	<b>683 138</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	257 136			
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés pers. physiques				

## 10- CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Deductibles	Non déductibles
<b>Dettes financières</b>		
- Intérêts courus non échus		
Fournisseurs		
- Factures non parvenues	3 853 271	
Personnel		
- Congés à payer	283 675	
- Autres charges à payer		
- Participation		
<b>Organismes sociaux</b>		
- Charges sur congés à payer	90 503	
- Autres charges à payer	12 046	
Etat	491	
Associés		
<b>Autres dettes</b>		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder		
- Charges à payer diverses		
<b>Trésorerie</b>		
- Intérêts courus à payer		
- Intérêts courus sur concours bancaires		

## 11- PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
- Intérêts courus	
<b>Clients</b>	
- Factures à établir	
<b>Autres créances</b>	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir	
- Personnel	
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Autres produits à recevoir	
<b>Trésorerie</b>	
- Intérêts courus à recevoir	

## 12- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant
Charges d'exploitation	5 335
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>5 335</b>

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 13- CHIFFRES D'AFFAIRES

Répartition par marché géographique	Montant
France	13 831 424
C.E.E.	5 136 890
Etranger	26 321
<b>Total</b>	<b>18 994 635</b>

### 14- RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2019
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion :	
Pénalités et Amendes	450
Autres Pertes exceptionnelles	706
<b>Total Résultat Exceptionnel</b>	<b>-1 156</b>

## INFORMATIONS DIVERSES

### 15 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

### 16- REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela reviendrait à donner une information sur les rémunérations individuelles.

### 17- AVANCES ET CREDITS ALLOUES AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

### 18 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

### 19- INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée
SAS AS GROUP	Management Fees	440 000
<b>TOTAL</b>		<b>440 000</b>

### 20- EFFECTIF MOYEN

Composition	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	31	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>32</b>	

## 21- HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 8.000€HT.



*Handwritten signature in blue ink*